

Décision Générale colonial

Décision n° 730 DÉCISION n° 730 du 21 juillet 1939.

n° 730

Ministère ACTES DU POUVOIR LOCAL	Date de publication 21 juillet 1939
Numéro JO n° 512 du 31/07/1939	Date du numéro 31 juillet 1939

TEXTE INTÉGRAL

Il est accordé à M. Jourdain, administrateur en chef des colonies, inspecteur des affaires administratives, administrateur-maire et commandant du cercle de Djibouti, une permission d'absence de huit jours à passer dans le cercle de Tadjoura.